



**Rapport d'information pluriannuel du Conseil d'État au
Grand Conseil
relatif
à la mise en œuvre du volet transfrontalier de la politique
régionale fédérale (2021-2027)**

(Du 27 juin 2022)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

RÉSUMÉ

La politique régionale fédérale, ou nouvelle politique régionale (NPR), est un instrument de financement institué par la Confédération et les cantons pour soutenir les projets déployés dans les régions de montagne, les autres régions rurales et les régions frontalières. Programme de promotion économique, la NPR est centrée sur la promotion de projets, d'initiatives et de programmes qui améliorent les conditions cadres économiques pour les activités entrepreneuriales, qui rehaussent durablement la capacité d'innovation, la création de valeur ajoutée et donc la compétitivité, sans induire de distorsion de concurrence.

Le Canton de Neuchâtel participe à la politique régionale à quatre échelles : cantonale, Arc jurassien, Suisse occidentale et transfrontalière. Les trois premiers volets de la politique régionale fédérale ont été développés dans le cadre du rapport 20.022 soumis à votre Autorité en date du 8 avril 2020. Le présent rapport vise pour sa part à développer le volet transfrontalier, déployé dans le cadre du programme Interreg France-Suisse, qui bien que lié à la même base légale fédérale, s'inscrit dans une temporalité en décalage par rapport à celles des programmes menés au niveau national.

Le programme Interreg France-Suisse s'inscrit dans une longue tradition de coopération transfrontalière. À travers ce programme, le Canton de Neuchâtel est en mesure de soutenir des projets structurants qui mobilisent les acteurs locaux dans une perspective transfrontalière. La clé de financement proposée par le programme Interreg permet en outre de créer d'importants effets de levier.

Le programme pluriannuel Interreg V France-Suisse 2014 – 2020, dont les derniers projets sont toujours en cours de mise en œuvre, a été soutenu par l'Union européenne à hauteur de 66 millions d'euros. La Suisse a participé à ce programme à hauteur de 70 millions de francs suisses, dont environ 32 millions de francs proviennent de la Confédération (dont la moitié au titre de la NPR) et 38 millions de francs des cantons et des partenaires cantonaux (universités, hautes écoles, hôpitaux, etc.).

Le programme opérationnel Interreg VI France-Suisse 2021-2027 a été accepté par tous les partenaires comme un programme transfrontalier commun et contraignant dans le cadre de la Coopération territoriale européenne (CTE). Le Canton de Neuchâtel a été informé le 10 mai 2022 que la version finale du programme a été officiellement adoptée par la Commission européenne. Les cantons et la Confédération ont également finalisé en

parallèle la convention-programme qui les lie concernant l'encouragement du programme dans le cadre de la nouvelle politique NPR. Les gouvernements des cantons de GE, VD, VS, FR, BE, JU et NE sont à présent invités à la ratifier pour permettre une première fenêtre de programmations de projets dès le mois de septembre 2022.

Le programme Interreg VI est soutenu par l'Union européenne à hauteur de 70 millions d'euros. La Suisse participe à ce programme de politique régionale transfrontalière à hauteur d'environ 50 millions de francs suisses, dont 16,5 millions proviennent de la Confédération au titre de la loi sur la politique régionale suisse (LPR) et 18,5 millions des cantons. Il est également attendu des contributions de près de 15 millions de francs d'autres partenaires cantonaux (universités, hautes écoles, hôpitaux, etc.) et fédéraux.

VOLET TRANSFRONTALIER DE L'ARC JURASSIEN

1. LE PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE

Les programmes Interreg sont mis en œuvre dans le cadre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne (UE). Ils visent à développer la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale aux frontières internes et externes de l'UE. La Suisse est associée à ces programmes depuis 1994 au titre de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR).

Le programme Interreg France-Suisse s'inscrit dans une longue tradition de coopération transfrontalière et réunit deux espaces de fonctionnement : le Bassin lémanique, fortement dominé par le tertiaire et composé de plusieurs grandes agglomérations, et l'Arc jurassien, plus éclaté, avec son savoir industriel en matière de microtechniques, de plasturgie et de mécanique. Ces dynamiques transfrontalières sont appuyées par Interreg pour développer des projets structurants qui mobilisent les acteurs locaux.

La gouvernance de ce programme bilatéral associe un pays membre et un pays non-membre de l'Union européenne. Les partenaires suisses participent activement au pilotage du programme et à la mise en œuvre des objectifs, tout en conciliant des cadres réglementaires distincts. Pour ce faire, les cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Genève, Jura, Valais, Vaud ont souhaité se réunir au sein d'une Coordination Régionale Interreg (CRI), dont la mise en œuvre opérationnelle est déléguée à l'association **arcjurassien.ch**, sise à la Chaux-de-Fonds.

La CRI, respectivement **arcjurassien.ch**, assure, pour la Partie suisse, la mise en œuvre stratégique, la gestion administrative et financière, l'animation et la communication du programme Interreg. **Arcjurassien.ch** est de plus responsable, vis-à-vis de la Confédération, de la bonne utilisation des fonds fédéraux octroyés au titre de la nouvelle politique régionale (NPR).

En tant qu'Autorité de gestion du programme Interreg France-Suisse, la Région Bourgogne-Franche-Comté assure les mêmes missions que la CRI, pour la Partie française. Elle est de plus responsable, vis-à-vis de la Commission européenne, de la bonne utilisation des crédits alloués par l'Union européenne et de la bonne instruction des dossiers de demande de subvention. La CRI et l'Autorité de gestion sont réunies au sein d'un secrétariat conjoint responsable de l'information des porteurs de projet ainsi que de l'instruction et du suivi de leurs projets.

Le Canton de Neuchâtel, par son service de l'économie, est en charge du suivi administratif des projets Interreg qui sollicitent des subventions cantonales dans le cadre de la politique régionale. La chancellerie d'État assure, pour sa part, la coordination et le suivi des affaires transfrontalières, notamment au sein de la CRI.

2. BILAN GLOBAL ET FINANCIER DU PROGRAMME INTERREG V 2014-2020

La convention-programme relative à l'encouragement du programme Interreg V France Suisse 2014-2020 dans le cadre de la LPR a fixé plusieurs objectifs en vue d'améliorer la compétitivité des régions et y générer de la valeur ajoutée :

- Renforcer les capacités d'innovation et le savoir-faire des acteurs économiques (**Objectif 1 – Innovation**)
- Exploiter efficacement les opportunités touristiques du patrimoine naturel et culturel (**Objectif 2 – Tourisme, Environnement, Aménagement du territoire**)
- Renforcer la valorisation des ressources régionales et des centres régionaux (**Objectif 3 – Transports**)
- Stimuler un environnement économique et un climat entrepreneurial dans la région (**Objectif 4 – Formation, Services**)
- Management régional (**Objectif 5**)

Le programme a été soutenu par l'Union européenne à hauteur de 66 millions d'euros. La Suisse a participé à ce programme à hauteur de 70 millions de francs suisses, dont environ 32 millions de francs proviennent de la Confédération (dont la moitié au titre de la NPR) et 38 millions de francs des cantons et des partenaires cantonaux (universités, hautes écoles, hôpitaux, etc.).

En termes de financements de tiers, les projets ont permis de lever plus de 44.5 MCHF dont 11.1 MCHF de fonds privés ainsi que 33.4 MCHF de fonds publics dont 15.8 MCHF de fonds fédéraux hors NPR (Agroscope, Office fédéral de la topographie, Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, Office fédéral de la santé publique, Office fédéral des transports, Office fédéral de l'environnement, Office fédéral de l'agriculture, Office fédéral de l'énergie, EPFL).

	Montant fédéral programmé	Montant cantonal programmé	Financements privés	Autres financements publics	Autres financements fédéraux	TOTAL (CHF)
Objectif 1	7'713'669	7'790'143	4'257'376	4'379'244	991'598	25'132'029
Objectif 2	1'738'331	3'848'226	4'281'045	9'270'217	10'000	19'147'819
Objectif 3	2'995'221	5'314'378	1'540'111	2'300'641	14'809'055	26'959'406
Objectif 4	2'539'745	2'309'583	1'090'753	1'638'508	20'000	7'598'590
Objectif 5	958'000	1'197'000	0	0	0	2'155'000
TOTAL	15'944'966	20'459'330	11'169'285	17'588'610	15'830'653	80'992'844

Près de 40% des autres financements publics proviennent des établissements d'enseignement supérieur. Impliqués dans près de 46% des projets programmés, ces structures correspondent principalement aux Hautes Ecoles appartenant à la HES-SO ainsi qu'aux Universités (Lausanne, Neuchâtel et Genève) et aux Hôpitaux universitaires.

Au 31 décembre 2021, 124 projets ont été soutenus pour un montant de subventions fédérales d'environ 36 millions de francs (dont 15,9 millions de francs au titre de la NPR), et 20,5 millions de francs de subventions cantonales. Le montant total de la maquette de fonds fédéraux de 15 millions de francs a ainsi été consommée, et une somme supplémentaire de presque 900'000 francs a également été octroyée par la Confédération au programme.

	Contributions fédérales			Contributions cantonales		
	Maquette du programme	Montant programmé	Montant versé	Maquette du programme	Montant programmé	Montant versé
1. Innovation	7'415'323	7'713'670	4'952'899	7'551'149	7'790'143	4'282'783
2. Tourisme, environnement, aménagement du territoire	1'744'000	1'738'331	881'766	3'788'226	3'848'226	654'240
3. Transports	2'935'000	2'995'221	1'571'659	5'305'049	5'314'378	2'284'844
4. Formation, Services	2'500'000	2'539'745	1'929'082	2'308'834	2'309'583	1'461'001
5. Management régional	950'000	958'000	958'000	1'197'000	1'197'000	1'197'000
TOTAL (CHF)	15'544'323	15'944'967	10'293'405	20'150'258	20'459'330	9'879'868

Les parts d'autofinancement et de co-financements des services cantonaux externes à Interreg ainsi que des financements fédéraux hors NPR n'ont pas encore été valorisées dans ce tableau pour les projets non-clôturés.

2.1. Impact sur le territoire de chaque objectif

Renforcer les capacités d'innovation et le savoir-faire des acteurs économiques (Objectif 1)

Les projets soutenus développent des activités de mise en réseau dans différents domaines (accompagnement des PME et soutien à l'innovation, productivité des entreprises agricoles, mise en réseau des établissements de recherche et de formation, plateforme de géodonnées). Ces projets doivent répondre aux besoins des entreprises d'accéder aux réseaux économiques et d'innover. En effet, les plateformes mises en place offrent un service d'impulsion et de transfert de connaissances entre les acteurs de l'écosystème productif. Les projets permettent ainsi de développer des synergies entre les acteurs impliqués, issus tant du monde de la recherche (hautes écoles, universités) que de l'industrie (entreprises) et de l'innovation (organismes de soutien et d'aide).

Le projet IGNITION, visant le transfert de connaissances entre les acteurs de la recherche et développement (R&D) dans le domaine des micro- et nanotechnologies, et le projet INNOVARC, visant à l'émergence de projets collaboratifs et à l'accompagnement ciblé des entreprises pour identifier les opportunités de marché et renforcer leur compétitivité, ont par exemple permis d'importantes mises en réseau et l'émergence de collaboration nouvelle (voir Annexe 1).

Les projets soutenus dans l'objectif 1 permettent aussi aux entreprises et laboratoires de développer des produits ou technologies nouvelles dans différents domaines (biomédical, énergies renouvelables, mécanique de précision, matériaux et microsystèmes). La majorité des projets soutenus concerne le domaine biomédical. Les projets préparent des prototypes de chirurgie, de mesure ou encore d'imagerie médicale en vue d'une commercialisation. Les diverses étapes de développement des produits se trouvent accélérées par les partenariats mis en oeuvre dans le projet. La chaîne d'innovation se trouve renforcée et facilitée par la complémentarité des acteurs impliqués dans le développement de nouveaux produits. Les projets soutenus permettent également aux structures impliquées dans les partenariats d'identifier des créneaux porteurs afin de se positionner sur des marchés émergents. Les partenariats des projets sont composés tant d'institutions publiques de recherche (hautes écoles, universités ou encore hôpitaux) que d'entreprises.

Le domaine médical a prédominé cette période de programmation avec des projets réunissant des partenaires industriels et académiques dans l'optique de développer des concepts technologiques renforçant le positionnement des acteurs du tissu économique régional (par exemple avec le projet PRODIMED ou le projet SBRA – voir annexe 1). D'autres domaines sont également pertinents pour l'économie régionale en vue de se positionner sur des marchés d'avenir. Le projet CAP FORET permet par exemple de renforcer la chaîne de valeur dans le domaine des applications électroniques embarquées utilisées dans le cadre de l'exploitation technique des forêts. L'objectif est ici de rendre le secteur forestier, significatif pour le territoire de l'Arc jurassien, plus productif et plus compétitif. D'autres domaines d'une grande importance pour l'économie régionale sont représentés afin de positionner les acteurs économiques sur des marchés porteurs : incubateur de projets d'innovation dans le domaine de la réalité augmentée (projet GSF), interconnexion de parc machines hétéroclites et valorisation de données (projet Interop) – voir annexe 1 pour le détail.

Exploiter efficacement les opportunités touristiques du patrimoine naturel et culturel (Objectif 2)

Les activités des projets participent à l'amélioration de la visibilité des régions concernées et de leur attractivité. Les projets instaurent également de nouveaux modes de coopération entre les acteurs impliqués qui se coordonnent pour renforcer la qualité des produits proposés et participer au développement touristique régional.

Le projet Terra Salina a par exemple mis en place des actions de valorisation d'une route patrimoniale autour du sel. Les offices de tourisme des régions impliquées utilisent cette offre touristique à destination des particuliers comme des professionnels. C'est un projet collaboratif phare qui contribue à apporter une image dynamique de l'Arc jurassien.

Sous la direction du Parc Evologia, le projet Living Lab Arc Jurassien réunit également des acteurs du tourisme, de l'environnement et de la recherche français et suisses, pour développer sur quatre ans un dispositif innovant de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable des socio-écosystèmes de l'Arc jurassien.

Renforcer la valorisation des ressources régionales et des centres régionaux (Objectif 3)

Les actions mises en oeuvre permettent le développement de méthode de valorisation économique des ressources naturelles ainsi que la création d'outils permettant le développement de régions fonctionnelles.

Les projets soutenus permettent, dans différents domaines, le développement de prestations économiques susceptibles d'être exploitées selon le principe de "base d'exportation". Par le biais d'une approche tant précompétitive que collaborative, les projets mettent en place des démarches de gestion communes des ressources régionales naturelles en vue de concevoir de nouveaux produits ou services dans différents domaines. Les partenariats des projets sont composés de hautes écoles, de bureaux d'études, d'offices fédéraux, de services cantonaux, de parcs naturels régionaux et d'entreprises.

Les projets soutenus mettent également en oeuvre des activités d'analyse et d'étude afin d'améliorer la connaissance des dynamiques du territoire et du fonctionnement des centres régionaux et proposer des outils expérimentaux d'ingénierie. Il s'agit ainsi de permettre aux collectivités publiques d'avoir des leviers d'action pour le développement économique régional. Des dispositifs et des études de modélisation permettent ainsi de proposer aux collectivités publiques une structuration concertée du territoire y compris dans le domaine de la mobilité, afin d'assurer des conditions-cadre harmonieuses pour renforcer la compétitivité des centres régionaux.

Deux projets en lien avec les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire transfrontalière La Chaux de Fonds – Besançon (Ligne des Horlogers) ont par exemple pu être programmés sur Interreg V. À terme, les investissements sur cette ligne permettront un accroissement de la part modale du transport en commun en direction de la Suisse. Ce projet, qui ne recevait aucune subvention fédérale Interreg, a néanmoins perçu près de 600'000 francs de l'Office fédéral des transports (OFT), issus du fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire, et plus de 10 millions de francs des Chemins de Fer Fédéraux (CFF). En contrepartie, les fonds européens et français investis dans ce projet Interreg se sont montés à plus de 15 millions d'euros.

Stimuler un environnement économique et un climat entrepreneurial dans la région (Objectif 4)

Ces projets favorisent d'une part la création de réseaux locaux et de services de proximité pour les acteurs régionaux et d'autre part la mise en place d'actions de formation au regard des besoins du marché. Ces projets permettent de fédérer les forces et de simplifier les structures morcelées pour une meilleure coopération dans les régions fonctionnelles. Les partenariats des projets sont composés de hautes écoles, de bureaux d'études, d'entreprises, d'hôpitaux universitaires et de parcs naturels régionaux.

Les projets soutenus permettent aussi de stimuler les échanges entre les acteurs de la formation et les entreprises afin d'accompagner les dynamiques de croissance économique. Les actions mises en oeuvre participent au renforcement de l'employabilité d'une main-d'oeuvre mieux qualifiée dont pourront bénéficier les entreprises du tissu économique local. Les partenariats des projets sont composés de hautes écoles, de fondations, d'associations professionnelles et d'entreprises.

Management régional (Objectif 5)

Le programme implique les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, qui ont signé en 2015, ainsi qu'**arcjurassien.ch** et la Confédération, la convention-programme relative à l'encouragement du programme Interreg V France- Suisse dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR). La même année, les cantons signataires et **arcjurassien.ch** se sont réunis au sein de la CRI, responsable notamment de la mise en

oeuvre de la convention-programme et de la gestion de l'enveloppe financière fédérale qui lui est liée.

La CRI met donc en oeuvre, gère et anime le programme Interreg V France-Suisse pour la partie suisse. Elle s'organise autour d'un comité technique, d'un comité stratégique et d'une coordinatrice régionale assisté par des collaborateurs de l'association **arcjurassien.ch**. Le comité technique de la CRI définit les procédures de mise en oeuvre du programme et en assure le suivi opérationnel. Il est également en charge de la sélection des projets en analysant notamment leur dimension LPR. Il prépare les décisions du comité stratégique de la CRI.

Lors de l'instruction des projets, les services cantonaux sont largement impliqués dans tout le processus, notamment lors de l'analyse métier. En outre, la présence des cantons aux séances partenariales franco-suissees (une vingtaine depuis 2015) permet d'assurer une représentation suisse et de faire valoir ses intérêts dans le suivi stratégique du programme. Cette implication cantonale en nature fait l'objet d'une valorisation dans le cadre du management régional, à hauteur d'un montant forfaitaire annuel de CHF 18'500.- par canton (prise en compte de l'apport en nature des dépenses inhérentes à l'appui au montage, à l'instruction, au suivi des projets et à la participation aux séances techniques et politiques de la CRI et du programme).

2.2. Implication financière de tiers et d'acteurs privés

Selon les termes de l'annexe 2b de la convention-programme, le programme Interreg V devait bénéficier au total de CHF 15'000'000.- de contribution fédérale et de CHF 16'340'000.- de contributions cantonales. Ces montants initiaux ont été complétés en cours de programmation par des financements additionnels de la Confédération et des cantons. Comme on l'a vu ci-avant, la mise en oeuvre du programme Interreg V repose aussi sur d'autres sources de financements, apportés en plus des fonds fédéraux et des fonds cantonaux.

Aussi, concernant les fonds de tiers, l'objectif au niveau du programme est largement dépassé. D'une part, cela montre l'effet de levier important des fonds fédéraux et cantonaux. D'autre part, cela témoigne de la bonne mobilisation des acteurs de la zone de coopération.

2.3. Cohérence avec les autres programmes LPR

La cohérence avec le PMO Arc jurassien est assurée par **arcjurassien.ch** dans le cadre de la création d'un pôle Politique régionale regroupant la gestion des deux programmes transfrontalier et intercantonal. Une mutualisation en termes de compétences et de procédures permet d'assurer une synergie et une complémentarité entre les différents programmes.

En outre, la cohérence avec les programmes LPR intercantonaux (ARI-SO et PMO Arc jurassien) est également assurée tant lors de la sélection des projets que dans le cadre de leur suivi. En effet, l'instruction des projets par les services cantonaux en charge de l'économie permet d'assurer une mise en cohérence des activités financées au titre de la LPR. La procédure de sélection prend en compte la question de l'inscription des projets dans les politiques publiques/stratégies régionales du domaine concerné.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la participation suisse aux programmes Interreg est soutenue par la Confédération dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). L'ancrage de la participation aux programmes Interreg dans la NPR est une garantie de stabilité et de continuité du soutien de la Confédération aux programmes de la coopération territoriale européenne (CTE) Interreg V 2014-2020.

Historiquement, l'inclusion d'Interreg dans la LPR a néanmoins soulevé trois grandes questions : un champ d'application plus restreint, des calendriers CH-UE décalés et un différentiel financier avec les partenaires européens. L'évolution intervenue entre les programmes Interreg IV et Interreg V a néanmoins permis d'obtenir une certaine souplesse dans l'application de la NPR :

- La possibilité de conventionner sur la même période que les programmes CTE, c'est-à-dire 7 ans ;
- Une interprétation plus large des critères de la NPR notamment de la base d'exportation ;
- La possibilité d'utiliser les fonds cantonaux pour des projets hors NPR.

Ces évolutions contribuent à une meilleure adéquation de la NPR aux programmes Interreg dans la mesure où elles permettent de mieux répondre aux objectifs stratégiques de ces programmes qui incluent des domaines qui se trouvent en dehors du strict cadre de la NPR. Cette flexibilité accrue devrait également être développée dans le cadre de la future période de promotion de la NPR (2024-2031).

3. PERSPECTIVE DU PROGRAMME INTERREG VI 2021-2027

Le programme opérationnel Interreg VI France-Suisse 2021-2027 a été accepté par tous les partenaires comme un programme transfrontalier commun et contraignant dans le cadre de la Coopération territoriale européenne (CTE). La version finale de ce programme a été officiellement transmise à la Commission européenne par la Région Bourgogne Franche-Comté, en sa qualité d'Autorité de gestion du programme, en mars 2022. Si le calendrier se déroule comme prévu, une première fenêtre de programmations de projets pourrait s'ouvrir en septembre.

Les partenaires du programme Interreg France Suisse ont orienté l'architecture du programme 2021-2027 en fonction des 5 priorités suivantes:

1. Placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique (**Une Europe plus verte**)

Il s'agit par exemple de développer une coopération et des partenariats transfrontaliers sur les stratégies et programmes de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique ; d'organiser les acteurs transfrontaliers autour de la lutte contre le changement climatique, et/ou contre les catastrophes naturelles ; etc.

2. Développer une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive, d'un point de vue social et technologique pour le territoire (**Une Europe plus intelligente**)

Il s'agit par exemple d'améliorer les capacités de recherche et innovation (R&I) et l'utilisation des technologies de pointe en favorisant les synergies entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise ; de permettre au tissu industriel, et en particulier celui des PME d'accéder à l'offre d'innovation dont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont un vecteur majeur ; etc.

3. Faire émerger des mobilités plus durables et multimodales (**Une Europe plus connectée**)

Il s'agit par exemple de désengorger les points de saturation du réseau routier à la frontière et d'améliorer la densité et la qualité de l'offre de transports publics ; de répondre aux enjeux d'articulation des modes de transport afin de favoriser l'intermodalité sur le territoire ; etc.

4. Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture (**Une Europe plus sociale**)

Il s'agit par exemple de soutenir le développement économique du tourisme et de la culture dans le territoire de coopération ; de renforcer la mise en valeur des atouts économiques du territoire en matière de loisirs, de tourisme et de qualité de vie ; d'encourager la création de nouveaux produits touristiques à forte valeur ajoutée ; etc.

5. Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse (**Une meilleure gouvernance Interreg**)

Il s'agit par exemple d'assurer une coordination régulière et formalisée avec les structures de gouvernance transfrontalières, pour faciliter la programmation et le cofinancement des projets nécessitant des investissements importants ; de mettre à disposition des données statistiques harmonisées, sur l'ensemble de la zone de coopération ; etc.

Le programme Interreg VI est soutenu par l'Union européenne à hauteur de 70 millions d'euros. La Suisse participe à ce programme de politique régionale transfrontalière à hauteur d'environ 50 millions de francs suisses, dont 16,5 millions proviennent de la Confédération au titre de la loi sur la politique régionale suisse (LPR) et 18.5 millions des cantons. Il est également attendu des contributions de près de 15 millions de francs d'autres partenaires cantonaux (universités, hautes écoles, hôpitaux, etc.) et fédéraux.

Maquette financière du programme Interreg VI France-Suisse 2021-2027 (en francs)

	Subventions fédérales	Subventions cantonales
Priorités	Maquette du programme Interreg VI	Maquette du programme Interreg VI
1. Transition écologique	3'275'000	4'578'250
2. Innovation	5'730'000	5'493'900
3. Transports	1'640'000	2'746'950
4. Tourisme, culture	3'275'000	2'746'950
5. Gouvernance	1'180'000	1'346'950
TOTAL (CHF)	16'500'000	18'313'000

Interreg VI – Contributions prévisionnelles par canton 2021-2027 (en francs)

	Contributions cantonales	Contributions via arcjurassien.ch *	Management cantonal (cash)**	Management cantonal (valorisation)***	Total cantons
Canton BE	700'000	150'000	70'000	150'000	1'070'000
Canton FR	1'050'000		70'000	129'000	1'249'000
Canton GE	4'700'000		70'000	202'500	4'972'500
Canton JU	1'150'000	150'000	70'000	142'500	1'512'500
Canton NE	3'200'000****	150'000	70'000	196'500	3'616'500
Canton VD	3'800'000	150'000	70'000	211'500	4'231'500
Canton VS	1'450'000		70'000	141'000	1'661'000
TOTAL (CHF)	16'050'000	600'000	490'000	1'173'000	18'313'000

* Participation prévisionnelle d'arcjurassien.ch à des projets Interreg. Cette participation est financée à travers les cotisations des cantons.

** Participation cash des cantons de CHF 10'000.- par année. Cette participation est intégrée dans les cotisations arcjurassien.ch pour BE, JU, NE et VD et sur factures pour FR, GE, VS.

*** Valorisation de l'implication des représentants cantonaux. Cette valorisation comprend une part fixe de CHF 15'000.- par année par canton, ainsi qu'un montant forfaitaire de CHF 1'500.- pour le suivi d'un projet (le nombre de projets inclus dans le calcul est basé sur nombre de projets soutenus dans le cadre d'Interreg V)

**** Dont CHF 200'000.- de prestations valorisées et de contributions directes engagées par d'autres services

Afin de maximiser l'impact du programme Interreg France-Suisse et répondre aux mieux aux besoins du territoire, certaines modalités de mise en œuvre seront par ailleurs adaptées en vue de la période 2021-2027 :

- Le mode de gestion de l'enveloppe fédérale au sein de la CRI ne se fera plus par bassin, à savoir Arc jurassien et Bassin lémanique, mais par cantons. L'objectif est de gagner en flexibilité afin de mieux répondre aux besoins territoriaux en matière de coopération transfrontalière. Ainsi, un plus grand nombre de projets non-éligibles à la NPR pourront être soutenus avec des fonds cantonaux.

En conséquence les projets soutenus par la NPR seront peut-être moins nombreux, mais devront être d'autant plus qualitatifs et répondront d'autant mieux aux objectifs-cibles.

- Le prochain programme portera une attention particulière aux questions de territorialisation. Il est ainsi prévu de soutenir la mise en place de stratégies de développement pour les zones fonctionnelles régionales et de soutenir les projets découlant de ces stratégies afin de gagner en cohérence et en impact. À cette fin, le partenariat a d'ores et déjà confié un mandat pour se faire accompagner dans la mise en œuvre de la priorité 5.
- L'axe 4 a connu une dynamique en terme de programmation moins importante que les autres axes, notamment en raison des freins à la coopération transfrontalière. Dans le cadre de la prochaine période de mise en œuvre, il est prévu que la priorité 5 s'adresse à ces barrières à la coopération pour ensuite faciliter l'émergence de projets et d'initiatives sur des thématiques telles que la formation, l'emploi ou la santé notamment.

- Une attention accrue est également portée à l'animation et à la communication afin que les acteurs du territoire se saisissent des nouvelles opportunités offertes par le programme 21-27. Le recours aux appels à projets pourra être envisagé en cours de programmation afin de dynamiser certains axes peu sollicités, ou *a contrario* avoir une plus grande sélectivité sur les axes dont les fonds à disposition sont en passe d'être épuisés.
- Afin de répondre aux exigences de la Commission européenne, le partenariat associera à la gouvernance du programme des représentants de la société civile. Quatre représentants sont prévus pour représenter les groupes suivants :
 - Partenaires économiques et sociaux : 1 membre côté Suisse (Association Réseau Innovation Suisse Occidentale - ARI-SO)
 - Partenaires environnementaux : 1 membre côté France (Conseil économique social environnemental de Bourgogne Franche-Comté ou d'Auvergne Rhone-Alpes - CESER BFC / AuRA)
 - Organismes chargés de promouvoir l'inclusion sociale, les droits fondamentaux, les droits des personnes handicapées, l'égalité entre les femmes et les hommes et la non- discrimination : 1 membre côté France (CESER BFC ou AuRA)
 - Les organisations de recherche et les universités : 1 membre côté Suisse (ARI-SO)

Côté suisse, la Coordination Régionale Interreg (CRI) a identifié une réelle plus-value à intégrer deux membres de ARI-SO pour représenter les partenaire économiques, sociaux, de recherche et les universités. Ceci permettra à la fois de bénéficier de l'expertise du programme ARI-SO et de renforcer les complémentarités entre les deux programmes.

3.1. Cohérence entre la NPR et le programme Interreg VI

Des démarches ont été initiées par la CRI auprès du SECO pour permettre aux cantons de soutenir plus largement les projets hors NPR.

Le fait que le spectre des domaines soutenus par la NPR soit plus restreint que celui des programmes Interreg peut en effet constituer un frein au développement d'une coopération transfrontalière dynamique, équilibrée et en phase avec les besoins des territoires. La règle d'équivalence du programme Interreg V qui stipule que plus de 50% des contributions cantonales doivent être attribuées à des projets NPR s'est révélée souvent trop restrictive. Comme ce rapport le démontre, les projets liés à l'innovation et à la base d'exportation ne représentent en effet qu'une partie des thématiques soutenue dans le cadre des programmes Interreg.

Compte tenu notamment des orientations nouvelles du programme Interreg VI, mais également des développements économiques, sociaux et environnementaux de ces dernières années, le SECO a donc prévu d'élargir le spectre de la NPR pour considérer davantage les activités économiques régionales de type économie présentielle ou économie circulaire. Ces dernières permettront de renforcer efficacement la résilience des territoires face aux crises économiques mondiales et leur capacité à développer une économie régionale créatrice d'emploi, et de revenus de manière forte et durable.

De même, la NPR devrait permettre de financer les projets liés aux enjeux environnementaux pour s'approcher des objectifs définis par le programme Interreg VI. La NPR devrait ainsi accompagner la transition écologique au sein des régions en considérant le développement des activités liées aux enjeux environnementaux comme des facteurs déterminant de la résilience économique des territoires. Au-delà les innovations technologiques, la préservation de l'environnement devrait être considérée comme une opportunité de valoriser de manière durable la diversité et la richesse du patrimoine environnemental de notre pays. Les retombées économiques sont évidentes tant du point de vue touristique que de l'économie présenteielle.

Enfin, la NPR devrait permettre de financer des stratégies infrarégionales au niveau des zones fonctionnelles. Un développement économique efficace et durable des régions passe en effet par la prise en compte des besoins des acteurs locaux. Les activités économiques doivent être pensées localement en fonction des problématiques régionales et des spécificités du tissu économique.

4. FINANCEMENT INTERREG VI 2021-2027

De par la modification de l'article 38 de la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), il n'est plus nécessaire de requérir un crédit d'engagement pour les conventions-programmes avec la Confédération dès lors qu'elles ne représentent pas un engagement ferme pour l'État. Les montants de la période 2021-2027 seront financés par le biais du compte de résultat, comme c'était également le cas auparavant, et approuvé annuellement par le Grand Conseil via le budget de l'État. Le calendrier des versements ci-dessous est susceptible d'évoluer, sans variation des montants totaux.

Type d'aides	B 2023	PFT 2024	PFT 2025	PFT 2026 et ss	TOTAL (CHF)
Aides à fonds perdu	300'000	500'000	500'000	1'900'000	3'200'000
Management cantonal	10'000	10'000	10'000	40'000	70'000
Comptes projets	20'000	20'000	20'000	90'000	150'000
TOTAL (CHF)	330'000	530'000	530'000	2'030'000	3'420'000

5. CONCLUSION

Le programme Interreg France-Suisse s'inscrit dans une longue tradition de coopération transfrontalière. Ce programme améliore les conditions-cadres économiques pour les activités entrepreneuriales, ce qui rehausse durablement la capacité d'innovation, la création de valeur ajoutée et donc la compétitivité. À travers ce programme, le canton de Neuchâtel est en mesure de soutenir des projets structurants qui mobilisent les acteurs locaux dans une perspective transfrontalière. La clé de financement proposée par le programme Interreg permet en outre de créer d'importants effets de levier.

De l'avis de l'ensemble du partenariat Interreg France Suisse, le bilan de la période 2014-2020 est excellent tant du point de vue financier que de celui de la réalisation des objectifs. Le programme a permis d'impulser des dynamiques économiques et territoriales sur l'ensemble de la frontière franco-suisse.

Le Conseil d'État a par conséquent la conviction que le Canton de Neuchâtel doit poursuivre son implication dans le programme opérationnel Interreg VI France-Suisse 2021-2027 dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à prendre acte du rapport d'information qui vous est soumis et vous prions d'agréer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 27 juin 2022

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND

BREF DESCRIPTIFS DES PROJETS SOUTENUS PAR LE CANTON DE NEUCHÂTEL SUR INTERREG FRANCE SUISSE V (2014-2020)

Porteur de projet	Titre du projet	Bref résumé
VOLET TRANSFRONTALIER DE L'ARC JURASSIEN (INTERREG) – Aides à fonds perdus		
HEIG – VD	Arc-AD	Le projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, développe un outil d'aide à la décision pour faciliter la coordination de la planification territoriale à l'échelle de l'Arc jurassien. Il s'agit dans un premier temps d'établir un état des lieux des pratiques et des dispositifs de planification en menant des entretiens avec les acteurs locaux. Les résultats de ce diagnostic doivent permettre de concevoir un outil numérique donnant accès à des ressources documentaires sur les enjeux du territoire (urbanisation, transport, emploi, services...). Une expérimentation de cet outil est notamment prévue au sein de l'agglomération urbaine du Doubs (AUD). L'objectif est d'accompagner les acteurs publics en charge de la planification territoriale grâce à un système d'information commun tout en les sensibilisant aux interactions fonctionnelles induites par le transfrontalier. Résultats attendus Le projet développe un outil d'ingénierie facilitant la mise en place, par les acteurs publics, de conditions-cadres pour le développement économique et la compétitivité de l'Arc jurassien.
arcjurassien.ch	Arc Horloger	Le projet Arc horloger s'inscrit dans le cadre de l'inscription du savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Le projet consiste à valoriser les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien. Dans cette optique, le projet propose de mettre en place une structure de coordination transfrontalière afin de fédérer durablement les communautés détentrices des savoir-faire et les acteurs institutionnels, français et suisses. Le projet contribuera à développer et pérenniser la coopération transfrontalière autour du savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien. Premièrement, le projet permettra d'enrichir l'offre touristique autour de l'horlogerie par le biais de la mise en valeur d'un patrimoine immatériel unique et propre à l'Arc jurassien franco-suisse. Le projet favorisera également une meilleure circulation des savoir-faire, une mise en réseau des compétences et des coopérations inter-entreprises accrues. Ces actions permettront de répondre aux attentes des milieux économiques en termes de formation.
CSEM SA	Bathy3D	Le projet consiste à concevoir et réaliser un prototype novateur dédié à la cartographie sous-marine ou sous-lacustre en 3D haute résolution. Pour ce faire, un nouveau bateau-drone, ainsi qu'un caisson étanche dédié, seront développés et fabriqués pour permettre l'intégration du système LiDAR, instrument de mesure à distance. L'ensemble sera testé en conditions contrôlées sur des cibles connues, ainsi qu'en milieu naturel. Le projet consiste à développer un prototype novateur grâce à l'intervention de l'expertise des partenaires permettant ainsi de renforcer la chaîne d'innovation. Les défis technologiques autour du développement du bateau drone et du système LiDAR permettront de renforcer la compétitivité des partenaires et de l'économie régionale exportable sur tout autre territoire lacustre.
Socrate Industrie / Coat-X	BeCom	L'objectif de ce projet est de développer un système industriel de dépôt de couches protectrices sur des PCB (Printed circuit board) ou des bio-capteurs, dont la barrière de protection doit entourer les deux faces du dispositif d'une manière homogène. Ces couches protectrices nécessitent des techniques différentes de dépôt, qui doivent être transférées sur une machine industrielle unique. Ces «Multicouches» seront composées de Parylène déposé par CVD et de céramiques (Al ₂ O ₃ , TiO ₂ , etc) déposées par ALD «Atomic Layer Deposition». Le projet

		permettra de générer une forte valeur ajoutée pour la région transfrontalière grâce aux concepts technologiques innovants que les partenaires industriels et académiques vont développer et qui seront utilisés par les PME. Ces concepts sont typiquement utilisés dans le domaine des microtechniques ou des dispositifs médicaux. Ils permettront de renforcer la zone transfrontalière en tant que pôle d'excellence dans le développement de solutions additives (coating) et de renforcer la base d'exportation à l'international.
Haute Ecole des sciences agronomiques, forestières et alimentaire (BHF-HAFL)	Cap-Forêt	Le projet consiste à développer et à tester un prototype de réseau de mesures et de suivi des écosystèmes forestiers basé sur un ensemble de capteurs in situ. Le prototype permettra aux gestionnaires et aux exploitants forestiers, ainsi qu'aux praticiens et aux scientifiques, de profiter d'un outil d'observation et de traitement des données innovant permettant de diminuer les coûts de collecte des informations. La mise au point de cet outil requiert une approche pluridisciplinaire impliquant un partage de connaissances et de savoirs. Les compétences des acteurs impliqués sont ainsi renforcées et le secteur forestier gagnera en compétitivité grâce à une gestion plus efficace. La collaboration entre une entreprise innovante et les milieux académiques et sylvicoles permet de compléter la chaîne d'innovation nécessaire au développement d'un outil d'observation et de gestion des écosystèmes forestiers. Ce dernier permettra d'optimiser l'exploitation technique et économique des forêts. Par conséquent, le secteur sylvicole valorisera avec plus d'efficacité une ressource naturelle stratégique, le bois, de l'Arc jurassien franco-suisse dont la superficie est recouverte de près de moitié de forêts. Aussi, les partenaires industriels commercialisent un nouveau dispositif innovant à forte valeur ajoutée qui pourra s'exporter au-delà du massif du Jura.
Canton du Jura	Carte Avantage jeune BEJUNE	Ce projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, met en place un service de loisirs afin de stimuler la consommation des jeunes auprès des entreprises culturelles, sportives et touristiques du territoire. Il s'agit de commercialiser une carte proposant des avantages et des informations sur les biens et services du nord de l'Arc jurassien. L'objectif est de faire mieux connaître les acteurs locaux pour encourager à consommer régional. Le projet développe plusieurs outils de communication (site internet, application smartphone et espaces internet personnels) et propose également des offres de mobilité transfrontalière durable (covoiturage, transports collectifs). Résultats attendus Le projet constitue un levier en matière de promotion des produits, prestations et services du territoire favorisant ainsi l'activité économique régionale.
arcjurassien.ch	Communauté du Savoir 2	La Communauté du savoir (CdS), initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, est un réseau qui vise à renforcer et stimuler les collaborations dans l'Arc jurassien en matière de recherche, d'enseignement et d'innovation. Les sept établissements membres regroupent plus de 34'000 étudiants et 2'500 enseignants-chercheurs. La CdS leur offre un cadre pour garantir la pérennité des échanges et favoriser l'émergence de projets dans des domaines d'excellence en matière de R&D. Le projet met en œuvre plusieurs actions pour animer le réseau avec notamment une aide au déplacement pour les chercheurs et des bourses de stage pour les étudiants. En outre, la CdS facilite l'organisation d'événements (séminaires, journées thématiques) et met en place un pôle inter-bibliothèque. Un soutien est également apporté à l'innovation autour des activités de Jurassic Labs et ArcLab. Au-delà des actions de valorisation via les webcasts et la cartographie, le réseau organise également un colloque bi-annuel réunissant des acteurs clés franco-suisse. Résultats attendus La CdS doit permettre de structurer une véritable plateforme de transfert de savoir entre ses membres, acteurs de la connaissance et de l'innovation, afin d'améliorer leurs capacités d'innovation et leurs compétitivités au sein du tissu économique.
arcjurassien.ch	Covoiturage 3	Le projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, développe un dispositif de co-voiturage pour répondre à la problématique des déplacements des salariés des entreprises de l'Arc jurassien. Afin d'inclure de nouveaux territoires et entreprises, de nouvelles fonctionnalités sont apportées au dispositif. Aussi, une application est proposée aux services des ressources humaines pour orienter les salariés et les outils numériques sont enrichis (site internet et centrale téléphonique). Les actions d'animation et de sensibilisation au sein des entreprises sont poursuivies pour atteindre au plus près les utilisateurs potentiels. Des démarches pour pérenniser le projet sont également prévues auprès des entreprises et

		des acteurs publics. Résultats attendus Le projet développe un outil de gestion de la mobilité des salariés et participe à l'optimisation des conditions-cadre pour l'implantation des entreprises et pour une meilleure attractivité économique du territoire de l'ensemble de l'Arc jurassien.
Fondation Changins - Haute école de viticulture et œnologie	Ecofass	Le projet vise à développer une solution innovante de stockage et de distribution de vins locaux et régionaux. Le partenariat recouvre l'ensemble de la chaîne de valeur et des compétences nécessaires au développement, puis au déploiement de la solution. Les contenants développés seront plus performants écologiquement, moins coûteux et permettront de diminuer la teneur en sulfites des vins. L'objectif est ainsi de baisser les coûts de conditionnement et notamment de donner une nouvelle image des vins ouverts. Résultats attendus L'utilisation de la solution « Ecofass » devrait permettre aux viticulteurs d'améliorer significativement leur compétitivité sur le marché. En outre, ce procédé technique pourrait être étendu à d'autres produits (bières, cidres, pétillants, mousseux) avec de nouveaux débouchés potentiels.
Info Flora - Conservatoire et jardin botaniques de la ville de Genève	Flora Jurana (deux projets)	Le projet met en place différentes actions pour améliorer la connaissance du patrimoine floristique dans la Massif du Jura. Il s'agit tout d'abord de recueillir des données en constituant une cartographie et un référentiel qui puissent être partagé au sein de la communauté botanique. Un site Internet participatif est envisagé afin de proposer un centre de ressources et de lieu d'information sur les actualités floristiques jurassiennes. L'organisation d'ateliers thématiques et de rencontres annuelles participe également à une meilleure diffusion d'information sur les plantes sauvages indigènes. Résultats attendus Le projet contribue à une meilleure définition des enjeux floristiques pour identifier les priorités dans le cadre de futures démarches de gestion concertée de l'environnement.
Cohérent Stream Sàrl	GSF	Le projet entend mettre en place un mécanisme d'incubation spécialisé pour faire émerger et accompagner des projets d'innovation dans le domaine de la réalité augmentée, au sens large, avec une focale principale sur les dispositifs de vision augmentée, connectés ou non. Les actions déployées tiennent compte des multiples combinaisons de technologies et de services susceptibles de déboucher sur des innovations dans les domaines-cibles déjà identifiés de la santé, de l'industrie, de la culture, du tourisme, et enfin, du sport. La finalité du projet est de progresser vers des marchés réellement prometteurs et de contribuer à augmenter la compétitivité des acteurs régionaux actifs dans le domaine. Résultats attendus Le projet rapproche les acteurs régionaux afin de renforcer leurs compétences respectives ainsi que d'ouvrir de nouveaux débouchés économiques.
CSEM SA	HARISSA	Le projet, initié dans le cadre d'un premier volet avec Interreg IV, consiste à mettre au point une technologie innovante de nano-/micro-structuration de pièces plastiques 3D, conformes aux attentes industrielles. La conception de ces pièces nécessite une connaissance précise des contraintes de qualité, de fiabilité et de fonctionnalité pour chaque étape de fabrication (moulage, injection, démoulage). Il s'agit de définir dans un premier temps les propriétés attendues, notamment en termes d'adhésion, d'esthétique ou encore d'anti-contrefaçon pour ensuite identifier les procédés optimaux de fabrication des pièces. Sur cette base, les partenaires prévoient de développer trois démonstrateurs afin d'appliquer les technologies de nano-structuration dans 3 secteurs d'activité distincts : les implants médicaux, les composants horlogers, et les outils chirurgicaux. Résultats attendus Le projet permet aux acteurs impliqués d'accroître leurs compétitivités avec un fort potentiel de développement sur dans d'autres secteurs à forte valeur ajoutée: aéronautique, luxe, biotechnologie.
HEIG-VD	Histo-Réno	Le projet Histo-Réno vise à développer une plateforme transfrontalière favorisant la rénovation du bâti patrimonial, tout en conservant la valeur du patrimoine pour les générations futures. La plateforme proposera des bonnes pratiques et des solutions techniques de rénovations innovantes pour atteindre les standards énergétiques à un coût abordable pour les propriétaires. Le projet répond aux problématiques actuelles de valorisation du patrimoine bâti culturel en proposant aux maîtres d'ouvrages des outils de planification adaptés en matière de rénovation énergétique. Le projet vise à augmenter le taux de rénovation des bâtiments historiques dans un souci de développement durable, par le biais d'une plateforme transfrontalière. In fine, le projet permettra de stimuler l'économie locale du secteur de la construction et également de

		développer le domaine de la planification énergétique et de la conception des mesures de rénovation. À terme, le projet devra stimuler et dynamiser l'ensemble de la filière liée à la rénovation énergétique.
EPFL	Ignition	Dans les domaines des micro- et nanotechnologies, microtechniques et sciences de l'ingénieur connexes, le projet favorise le transfert des avancées technologiques issues des laboratoires vers les entreprises. Un service d'accompagnement des entreprises est proposé afin de les soutenir dans leur démarche d'innovation de pointe et dans l'amélioration de leurs fonctionnements. En amont du transfert de connaissance, le projet permet également de favoriser les échanges au sein du milieu académique en mutualisant des équipements technologiques et des savoir-faire. Ces échanges débouchent ensuite sur des collaborations avec le monde de l'entreprise dans le cadre de micro-projets de recherche appliquée. Résultats attendus Le projet facilite l'accès des entreprises aux technologies développées en laboratoire tout en stimulant leurs potentiels de développement.
arcjurassien.ch	Innovarc 2	Innovarc, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, est un réseau d'impulsion et de soutien à l'innovation pour les acteurs économiques de l'Arc jurassien. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets collaboratifs en fonction des besoins des 250 entreprises, laboratoires et collectivités impliqués. Les partenaires proposent aux membres du réseau un accompagnement ciblé pour diversifier leurs activités et identifier des opportunités marché, en lien avec différents organismes régionaux (plateformes d'impulsion, pôle de compétitivité et clusters régionaux). Il s'agit de mettre en œuvre des activités de veille, d'analyse des tendances technologiques et de coaching. Des événements sont également organisés pour faciliter les échanges sur des nouvelles pistes de collaboration. Résultats attendus Le projet permet de renforcer la connaissance réciproque des acteurs et appuie les orientations stratégiques et marketing des entreprises pour renforcer leurs compétitivités.
STEMYS SA	INTEROP	Le projet porte sur le développement d'une solution complète, matériel et logicielle, dédiée aux entreprises actives dans la sous-traitance (usinage, décolletage, découpe, injection, etc.) pour leur donner accès à une gestion en temps réel de leurs moyens de production, à des coûts raisonnables et indépendamment de l'ancienneté de leur parc machines. Les conséquences sont des créations d'emplois à forte valeur ajoutée ainsi qu'un renforcement et une diversification du tissu industriel régional. Interop devrait également renforcer les coopérations inter-entreprises avec l'intégration forte d'entreprises régionales traditionnellement peu impliquées dans les projets d'innovations. Le projet consiste à développer des technologies et services pour favoriser la mise sur le marché de nouveaux produits innovants et augmenter l'efficacité et la productivité des entreprises (digitalisation des processus-clés), avec pour conséquences, des créations d'emplois à forte valeur ajoutée et un renforcement et une diversification du tissu industriel de l'Arc jurassien richement doté en entreprises actives dans la sous-traitance. La solution a un potentiel d'effet levier considérable pour tout le secteur de la sous-traitance. Interop devrait également renforcer les coopérations inter-entreprises avec l'intégration forte d'entreprises régionales traditionnellement peu impliquées dans les projets d'innovations.
Haute Ecole d'Ingénierie et d'architecture de Fribourg	JURAD-BAT	Le projet développe une plateforme sur la problématique du radon dans l'arc jurassien pour faciliter le transfert de savoir-faire vers les entreprises du secteur de la construction. Il s'agit de disposer d'outils d'information innovants pour augmenter la qualification d'un réseau de professionnels concernés par les questions énergétiques dans le bâtiment neuf ou rénové. Les partenaires publics et privés coopèrent afin d'établir une cartographie et des études prospectives techniques alimentant la plateforme interactive accessible à tous via un site internet dédié. Les professionnels pourront également satisfaire leurs besoins de formation à travers des guides et des modules intégrés dans la plateforme. Des actions de valorisation et de communication sont également prévues. Résultats attendus Le projet permet de mettre à disposition un nouvel outil d'information et de formation, notamment pour les entreprises qui bénéficieront d'une compétence complémentaire à faire valoir sur le marché dans le cadre de mandats de rénovation et de construction.

Service des transports	Ligne des Horlogers (deux projets)	<p>Le projet consiste à mener, dans un premier temps, des études de niveau Avant-projet (APO) afin de définir la consistance de l'opération de modernisation de la ligne des Horlogers entre Besançon et La Chaux-de-Fonds. Les études APO visent à déterminer les modalités de pérennisation de la ligne ferroviaire en réalisant des travaux de confortement des ouvrages d'art des ouvrages en terre et en améliorant les temps de parcours grâce à un renouvellement de sections de voie ferrée.</p> <p>Le projet vise, dans un deuxième temps, à moderniser la ligne des Horlogers entre Besançon et La Chaux-de-Fonds sur deux aspects, afin de ramener la circulation des trains à la vitesse d'origine de la ligne. Dans cette optique, une trentaine de travaux de confortement d'ouvrages d'art et d'ouvrages en terre seront menés, dont le tunnel ferroviaire du Col-Des-Roches. Ce projet fait suite au projet Ligne des Horlogers I, dont les études ont permis de définir le périmètre des travaux à réaliser. Les résultats attendus sont le retour à la vitesse d'origine de la ligne et éviter la mise en place de ralentissements supplémentaires. Les travaux seront finalisés dès le service annuel 2022.</p>
Parc Evologia	Living Lab Arc Jurassien	Le projet a pour objectif de mettre en œuvre une démarche de gestion concertée de l'environnement à l'échelle transfrontalière en renforçant la coopération franco-suisse inter-entreprises et intersectoriels de l'environnement, de la recherche, de la culture et du tourisme, en articulant des compétences complémentaires de partenaires spécialisés. Il s'agira d'améliorer la préservation et la gestion durable des écosystèmes qui fondent la spécificité des richesses naturelles de l'Arc jurassien, en concevant et en valorisant trois jardins permanents (1 en Suisse et 2 en France) qui seront autant de terrains d'expérimentation et de vitrines pour de nouvelles mesures de gestion concertée des écosystèmes.
He-Arc	MetalPAT	Le projet consiste à développer une application informatique, MiCorr+, permettant aux professionnels du patrimoine (conservateurs-restaurateurs, archéologues, conservateurs, architectes, etc.) de réaliser un diagnostic sûr et rapide de l'état de conservation des métaux archéologiques, historiques, architecturaux, artistiques et industriels. Cette étape est essentielle à la mise en place de stratégies d'intervention optimales pour la préservation à long terme des biens culturels. L'objectif est de développer une solution peu coûteuse et non invasive qui substituera les analyses physico-chimiques.
CSEM SA	Meteor	Le projet développera de nouvelles techniques de fonctionnalisation de surfaces pour l'élaboration de revêtements hautes performances dans les domaines du diagnostic, du médical et de l'horlogerie qui requiert l'amélioration de leurs propriétés comme la résistance à la corrosion, à la stérilisation, à l'abrasion ou encore le contrôle de leurs propriétés de mouillage. La présence de trois partenaires industriels permettra de garantir la pertinence des démonstrateurs considérés, de valoriser des plateformes technologiques développées et d'accroître l'impact économique que générera ce projet dans la zone transfrontalière. Le projet consiste à mettre en synergie les efforts de recherche et développement de partenaires industriels et des laboratoires de recherche afin d'accroître les développements technologiques et le savoir-faire dans les domaines des nanotechnologies et de l'ingénierie des surfaces. Ainsi, par le projet constituera la base de nouveaux produits à haute valeur ajoutée qui dynamiseront l'économie de la région transfrontalière.
Théâtre Populaire Romand	Mouvement Perpétuel #3 (MP#3)	MP#3 est un projet de coopération culturelle transfrontalière entre trois théâtres partenaires : le Centre dramatique National –Compagnie Airelle côté France, le Théâtre Populaire Romand et la Comédie de Genève côté Suisse. Il vise à développer le patrimoine culturel immatériel franco-suisse, à créer de nouvelles références communes et à diversifier le contenu, l'accès et les bénéficiaires de l'offre artistique et culturelle grâce à la mutualisation de moyens dans le domaine de la programmation artistique et du développement des publics.
NeoCoat SA	neoDIAM	Le premier objectif du projet est de développer le dépôt de diamant à basse température sur des substrats métalliques tels que les aciers et des solutions de préparation de surface et de couches intermédiaires pour améliorer l'adhérence de la couche de diamant. Un deuxième objectif est de développer un réacteur de dépôt de diamant industriel qui permettra d'une part le développement des procédés de dépôt de diamant et par la suite offrir des solutions de services coating avec une capacité de production compatible avec les demandes des clients. Le

		projet conduit à la réalisation d'une technologie innovante et unique dans le monde, qui permet aux acteurs industriels du consortium de s'ouvrir à de nouveaux marchés, et donc de créer de la valeur ajoutée ainsi que des emplois durables. Les avancées permettraient de faire adopter une nouvelle technologie dans différents domaines, comme l'horlogerie, la microtechnique ou les medtechs, à forte valeurs ajoutée.
He-Arc	OXYTAN	Le titane est le matériau métallique le plus utilisé pour la fabrication des implants dentaires grâce notamment à sa grande biocompatibilité, sa résistance à la corrosion et sa résistance mécanique. Bien que les implants en titane donnent de bons résultats cliniques, l'ajout de revêtements de surface suscite un vif intérêt en vue d'amener des caractéristiques supplémentaires aux implants. L'objectif du partenariat est de développer un revêtement monocouche d'oxynitrides de tantale et de niobium tout en définissant le domaine de composition le plus à même de répondre au cahier des charges des implants dentaires. Résultats attendus Cette nouvelle technologie appliquée au domaine des medtech permet un renforcement de la capacité d'innovation des partenaires économiques et une diversification pour les partenaires industriels impliqués.
HEIG - Vaud	PACs-CAD	Dans le domaine de l'énergie, le projet vise à développer une technologie d'optimisation des réseaux thermiques. Il s'agit d'étudier une nouvelle architecture pour les réseaux de chaleur à distance (CAD) en utilisant les pompes à chaleur à sorption (PAC). Les objectifs principaux du projet sont donc d'étudier le potentiel des PAC à sorption dans les réseaux CAD en vue de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de la production de froid ainsi que du stockage temporaire de l'énergie. Résultats attendus Conforme à l'idée d'une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques, le développement de cette technologie doit permettre aux partenaires de se positionner sur un marché d'avenir vis-à-vis des autres moyens de production de chaleur (gaz, mazout, etc...) tout en améliorant la rentabilité des investissements dans les réseaux thermiques.
Région Yverdon-les-Bains	Patrimoine du sel	Le projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, développe des produits touristiques autour de la thématique du patrimoine du sel, sous l'appellation "Terra Salina". L'objectif est tout d'abord de structurer et fédérer un réseau d'acteurs locaux qui puissent proposer de nouveaux produits touristiques (circuits de randonnée, séjours, ateliers, visites guidées, exposition itinérante, colloque international) permettant notamment de visiter les anciennes voies utilisées pour le transport du sel entre la France et la Suisse ainsi que les infrastructures de production et de stockage du sel. Pour renforcer la notoriété de cette marque de destination, il s'agit également de pérenniser des outils de promotion et de communication pour générer de nouveaux flux de visiteurs. Résultats attendus La commercialisation d'une nouvelle offre touristique coordonnée entre les acteurs-clés dans le domaine du sel en France et en Suisse contribue à l'attractivité des territoires et participe à la pérennisation de l'emploi touristique.
Canton de Vaud - SIPAL	Patrimoine franco-suisse en partage - Traverse	Le projet vise à valoriser le patrimoine de l'arc jurassien et du bassin lémanique en mettant en place des outils numériques interactifs (cartographie, application mobile, site internet). En lien avec différents acteurs culturels, touristiques ou encore universitaires, l'objectif est tout d'abord de répertorier les différents monuments et sites remarquables. En parallèle, le développement informatique aboutit à la production de différents outils numériques qui doivent permettre de faire connaître un patrimoine commun en proposant une itinérance et une circulation des publics. L'enjeu est de créer et de fédérer une communauté d'utilisateurs et de contributeurs autour de ces différents outils numériques dédiés au patrimoine. Résultats attendus Les outils développés permettent tout d'abord de diversifier l'offre de valorisation touristique du patrimoine actuellement sur le marché. La dimension interactive et participative permet également d'accroître l'attractivité des régions touristiques impliquées.
Coat-X SA	ProDiMed	Le projet vise à développer une nouvelle machine de production innovante (prototype) incluant des porte-substrats spécifiques et modulables pour revêtir des objets de petites à moyennes tailles (conception et développement de porte-substrats originaux adaptés à la fabrication de couches étanches) avec une couche de haute protection contre la corrosion en milieu agressif. Il s'agit de développer un concept technologique innovant dans le domaine médical conjointement entre les partenaires industriels et académiques. Le projet consiste à développer un concept technologique innovant dans le domaine médical conjointement entre les partenaires industriels et académiques. En mettant en application

		cette technologie, les PME renforceront leur compétitivité dans le domaine Medtech. ProDiMed a un potentiel de générer un impact économique significatif pour le canton de Neuchâtel et sa région frontalière en créant une forte valeur ajoutée et des emplois dans un secteur en plein développement dans l'Arc jurassien.
HEPIA - Genève	REQUEST	Le projet, initié dans le cadre d'un projet Interreg IV, met en place un dispositif d'évaluation et de valorisation des quartiers en voie de réhabilitation urbaine. Différents outils d'analyse sont développés puis expérimentés sur des sites pilotes à Genève, Montreux, Le Mont-sur Lausanne, Le Locle, Maîche, Besançon. Un guide d'accompagnement ainsi que des recommandations doivent être rédigés et adressés aux collectivités et maîtres d'ouvrage en vue de la réhabilitation du quartier. L'objectif est de créer une impulsion en matière de redynamisation des quartiers existants dans le cadre de partenariats public-privé innovants. Plusieurs actions de communication sont prévues pour diffuser les résultats du projet, via notamment une plateforme numérique. Résultats attendus Le projet permet de donner des clés d'action aux acteurs publics pour engager des politiques de réhabilitation urbaine en vue de stimuler les conditions de développement et de l'activité économique locale.
EPFL - ESPLAB	RESponSE	Dans le domaine des micro-systèmes et de l'informatique, le projet développe un système de surveillance et de pronostic utilisé lors des interventions de secours. Plusieurs éléments d'innovation sont inclus dans ce système dont la réalisation de capteurs, mis en réseaux, résistants aux conditions hostiles. Ces derniers donnent la possibilité de surveiller les personnes (capteurs corporels) et les bâtiments (capteurs passifs) en recueillant des données transmises vers une plate-forme informatique. L'utilisation d'un algorithme sur ces données doit permettre de proposer une prédiction quant à l'évolution de la situation d'urgence dans le but d'aider à prendre des décisions d'intervention. Le système prévoit également le développement d'une application smartphone ainsi qu'une tenue de sapeur-pompier connectée. Les différentes phases de test impliqueront les pompiers de Besançon et de Neuchâtel, utilisateurs potentiels. Résultats attendus Ce projet développe des produits novateurs grâce à des connaissances de pointe dans les domaines des matériaux et de la micro-fabrication avec des perspectives marché conséquentes. Les acteurs pourront bénéficier d'un avantage compétitif et asseoir leurs positionnements sur d'autres thématiques telles que les villes connectées et les bâtiments intelligents, assurément d'avenir.
STS Vallée de Joux SA (anc. STS Saulcy Traitement de surface SA)	Runacor	Les revêtements à base de ruthénium peuvent proposer des nuances de noirs profonds très recherchées pour la décoration de pièces d'horlogerie, de maroquinerie ou de cartes à puces. Ces revêtements présentent des défauts comme leur faible résistance à la corrosion et une moindre conductivité électrique. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité des sous-couches en réalisant des travaux chez l'ensemble des participants français et suisses. Une veille technologique doit permettre de définir les principaux paramètres d'optimisation sur la base d'un échantillon produit en amont d'une production industrielle, en tenant compte des besoins des entreprises. Résultats attendus La technologie développée permet aux partenaires industriels d'avoir un meilleur positionnement sur des marchés porteurs.
EPFL - ESPLAB	SAIAD	Dans le domaine de l'imagerie médicale, le projet développe une méthode informatique pour construire des représentations en 3D de reins tumoraux chez l'enfant à partir d'images scanner du patient. L'objectif du projet est d'automatiser la segmentation des images, c'est-à-dire l'extraction des éléments à analyser. L'automatisation de l'analyse des images, collectées et stockées de manière sécurisée, permet de construire grâce à des outils d'intelligence artificielle des représentations numériques et des impressions 3D du rein. Suite aux différents tests cliniques, cette méthode doit faciliter le diagnostic des tumeurs du rein chez Résultats attendus Le projet contribue à renforcer les partenariats entre laboratoires et entreprises en préparant le transfert et l'application de concepts innovants de recherche vers le secteur privé. Ce logiciel médical, basé sur l'intelligence artificielle, n'existe pas actuellement sur le marché. Il pourrait être étendue utilisé pour d'autres à d'autres pathologies et d'autres publics en permettant ainsi de rendre plus compétitif le milieu hospitalier régional.

EPFL	SAIAD II	Le projet consiste à finaliser la mise en place d'une plate-forme (initiée dans le cadre du projet SAIAD I) permettant de stocker les « données patients », et de modéliser, sous forme 3D, la tumeur du rein chez l'enfant (néphroblastome). Cette solution digitale permettra de mieux évaluer les risques/possibilités de gestes chirurgicaux et d'identifier le traitement le plus adapté. Elle sera mise à la disposition des centres hospitaliers et sera destinée aux professionnels de santé du domaine. Le projet repose sur le développement d'une application numérique innovante dans le domaine de la santé et du biomédical. Ce projet contribue à diminuer les coûts de la santé. Le projet prépare le transfert d'une technologie innovante vers le secteur privé. Des retombées économiques sont attendues pour l'ensemble des acteurs de la filière medtech qui auront accès au marché du diagnostic par imagerie médicale. Le projet contribue à renforcer les chaînes de valeur dans la mesure où cette technologie est innovante. Enfin, les solutions déployées sont susceptibles d'être exportées en dehors du territoire de coopération du projet.
He-Arc	SATURN	Dans le domaine des sciences des matériaux, le projet développe une technologie nouvelle pour la gravure de composants électroniques avec le dépôt de couches ultraminces de diamant. L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises en termes de volume, de vitesse et de coûts de production. Il s'agit de concevoir un prototype d'une machine industrielle permettant de réaliser des prestations de services de dépôts de diamant pour une production de masse compétitive. Résultats attendus Le projet conduit à la réalisation d'une technologie innovante qui permet acteurs impliqués de s'ouvrir des nouveaux marchés, notamment dans l'industrie des semi-conducteurs et l'industrie pétrochimique.
CSEM SA	SBRa	Le projet consiste à développer des démonstrateurs sous la forme de soutien-gorge, basés sur deux technologies innovantes, pour diagnostiquer le cancer du sein. Les technologies exploitent et intègrent des sondes de température et des techniques d'imagerie par impédance électrique (Tomographie d'Impédance Electrique), qualifiées de techniques non-intrusives et non-invasives. L'objectif est de rendre le dépistage du cancer du sein, personnalisable, précoce, confortable, accessible, efficace et sans risque pour la santé. Il s'agit de mettre au point une solution innovante et fonctionnelle dans le domaine du dépistage du cancer du sein. Par la collaboration, les entreprises contribueront à renforcer leurs capacités de recherche et développement tout en proposant une nouvelle technologie dans le domaine du dépistage du cancer du sein. Cette technologie a un potentiel de générer un impact économique significatif grâce à une forte valeur ajoutée. Le projet diversifie également le tissu industriel traditionnel du canton de Neuchâtel et du département du Doubs par le développement du secteur des medtechs.
He-Arc	Serious Game appliqué à la Santé au travail	Concevoir un jeu virtuel et interactif pour faire de la prévention sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) Dans le domaine de l'ingénierie, le projet développe un prototype de Serious Game, compris comme une plateforme informatique développée selon les technologies du jeu vidéo. Il s'agit de proposer aux employés d'entreprises des secteurs horloger et automobile une méthode ludique et technologique pour la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS). Pour ce faire, les partenaires sélectionnent, sur le terrain, des gestes et des postures liées aux postes de travail pour alimenter une base données. A partir de ces informations, la plateforme informatique simule virtuellement des scénarios en interactivité avec l'utilisateur. L'objectif est d'analyser les mouvements, d'établir un diagnostic ergonomique et d'évaluer ainsi le niveau de risque d'apparition de TMS. Résultats attendus La mise au point d'un prototype de plateforme informatique permet aux entreprises d'élargir leurs domaines d'exploitation en se positionnant à la fois sur le marché du Serious Game et de la santé au travail.
CHUV	SIA-REMU	Le projet consiste à optimiser la gestion des ressources médicales des services d'urgence (ambulances, smur, hélicoptères) grâce au développement de l'intelligence artificielle et à améliorer la performance globale de la régulation des appels d'urgence médicale. Dans cet optique, le projet vise à développer un logiciel d'aide à la régulation des appels téléphoniques basé sur un système d'intelligence artificiel (IA) évolutif et interactif. Ces outils d'aide à la décision permettront une modernisation de la régulation des appels téléphoniques en vue d'une meilleure gestion des étapes de prise en charge des patients par les différents intervenants de la chaîne des urgences. Ce projet consistera à augmenter l'efficacité du système de santé et les prestations offertes à la santé. Le consortium du projet permettra également l'émergence

		d'un pôle compétence dans le domaine de la santé et du numérique. Le projet permettra à des PME de se lancer durablement dans l'innovation en lien avec l'IA et créera ainsi de la valeur ajoutée et des emplois pour la région.
Eitel SA	Stop aux Invasives	Le projet consiste à faire émerger une solution innovante et écologique contre l'invasion des néophytes grâce à l'exploitation et au développement des connaissances techniques et scientifiques des partenaires. Le projet utilise comme levier les plans de gestion des néophytes à l'échelle transfrontalière basés sur les méthodes traditionnelles d'éradication ou de traitement des plantes invasives. Les partenaires industriels développent un prototype de stérilisation thermique écologique parallèlement à la mise au point par l'ensemble du partenariat de protocoles de suivi et de reconstitution des milieux pour concurrencer durablement les néophytes. Grâce à l'exploitation du savoir-faire technologique des partenaires, le projet met au point une solution de génie végétal innovante créatrice de valeur ajoutée dans le cadre la gestion de l'espace public et de l'éradication des néophytes. Le projet répond ainsi à une problématique croissante et commune pour les collectivités des cantons romands et des départements voisins. Cette solution innovante permettra aux partenaires impliqués de diversifier leurs activités économiques et aux collectivités de gérer l'espace public de manière efficiente.
He-Arc	Toolexpert	Le projet a pour but de développer de nouveaux revêtements PVD spécialement conçus pour les outils de micro-usinage du titane. Les revêtements destinés à revêtir ces micro-outils seront réalisés par deux techniques PVD ce qui permettra une flexibilité de l'architecture des revêtements et ainsi une meilleure possibilité d'ajuster les propriétés de ces revêtements aux besoins d'application. Le développement des procédés du dépôt à l'échelle laboratoire aboutira au transfert d'un procédé optimisé dans un réacteur PVD industriel spécialement conçu pour démontrer la faisabilité technologique. Le projet permet de conceptualiser et d'expérimenter des produits et des procédés novateurs grâce au transfert d'un concept laboratoire à l'échelle industrielle. Le développement des procédés, une technologie hautement innovante conduisant à des caractéristiques améliorées des revêtements, permettra aux partenaires industriel d'ouvrir de nouveaux débouchés à haute valeur ajoutée.